

## Déclaration préliminaire des élus enseignants au CA du 5 février 2007

L'examen de la structure pédagogique pour la rentrée 2007 et la proposition de DHG qui en découle conduit principalement à trois remarques :

- La disparition du BTS est maintenant actée.
- Le nombre d'élèves par classe de seconde va atteindre 35 : en effet pour un effectif prévisionnel de 310 élèves le rectorat propose la création de 9 divisions ce qui conduit à une moyenne de 34,4 élèves / classe.
- La remise en cause du décret de 1950 entraîne la suppression de la moitié des heures de 1<sup>ère</sup> chaire accordée aux professeurs de 1<sup>ère</sup> et terminale et la disparition de la décharge de 1 heure attribuées aux professeurs coordonnateurs de SVT, physique chimie, EPS et histoire.

Les conséquences seront importantes :

- Pour le lycée :

Suite à la disparition du BTS, l'attractivité du lycée peut diminuer. Il faut donc envisager une re dynamisation de son offre de formation. Certes il est nécessaire de réfléchir mais les personnels seront vigilants et souhaitent que des moyens soient octroyés pour la réflexion et qu'à la rentrée 2008 des réelles compensations soient apportées.

- Pour les élèves :

Comment peut-on assurer la réussite de tous les élèves avec des effectifs aussi chargés ?  
Au fur et à mesure que l'on constate qu'enseigner en classe de seconde devient de plus en plus difficile, les effectifs par classe gonflent.  
Pourquoi devrions-nous nous résigner à de telles conditions d'enseignement ?

- Pour les enseignants :

Leur charge de travail va mécaniquement augmenter. Ainsi un professeur de langues qui avait 8 groupes d'élèves risque de s'en voir confier un de plus.  
Par ailleurs des postes vont certainement disparaître.  
Les heures de chaire étant menacées, on va assister à un saucissonnage des heures d'enseignement visant à les faire disparaître, et ce, à l'encontre de tout souci pédagogique, la seule logique étant la logique comptable.  
Enfin peut-on imaginer que les coordonnateurs continuent d'effectuer leur mission sans compensation ?

La politique du ministère de l'Education Nationale qui conduit à cette situation ne s'est pas infléchie malgré les réactions des enseignants (grève nationale et manifestation).  
Peut-être faudra-t-il envisager d'autres types de protestation au niveau local qui malheureusement risqueraient de pénaliser les élèves ?